



Litige sur bornage qui ne respecte pas du tout le relevé cadastr

Par **pollux33**, le **09/01/2008** à **14:11**

bonjourrvoila je viens de m'apercevoir que le bornage de mon voisin (à peu pres 2 ans) ne respecte pas le relevé cadastrale en effet, son bornage mets mon mur mitoyen et me prends plus de 50M2 . pour info, j'ai acheter cette habitation 3mois apres ce fameux bornage et lors de ma demande de permis de construire je m'en suis aperçus.d'autant que maintenant il revends!! mais pas à moi! y a t il une solution pour que je récupere ce qui est a moi?